

LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2013 LES POINTS SUIVANTS ONT ETE ABORDES

Des devis sont étudiés pour de nouveaux bancs à l'école, compte tenu du coût, l'achat est reporté, concernant la réparation du tractopelle le devis de KOMATSU pour un montant TTC de 2233.37 € est retenu à l'unanimité par le Conseil Municipal, une faucheuse et une débroussailleuse vont être achetées pour remplacer les anciennes, Monsieur le Maire et son conseil sont en attente d'informations techniques complémentaires, ils ont voté à l'unanimité l'achat de ce matériel.

Concernant les travaux de mise en conformité des salles de fêtes, une réunion avec le maître d'œuvre de IE BAT est prévue le jeudi 26 septembre à 19 h 00 en mairie.

Afin de remédier au non-respect de l'interdiction de stationner devant la boulangerie, des devis pour des barrières et potelets vont être demandés.

Le mur du cimetière a été nettoyé, des arbres ont été élagués par un agent communal, d'autres travaux habituels ont été effectués.

Les travaux de voirie commenceront début octobre.

Un point est fait sur l'organisation du séjour à Chevroux Suisse.

Le repas communal des sapeurs-pompiers aura lieu le samedi 14 décembre le midi. Une médaille d'or d'honneur sera remise à cette occasion. Des devis vont être demandés pour le repas.

Un Permis de Construire a reçu un avis favorable :

PC 00110213D0012 : CHEVRIER Fabrice – Fayolle – extension habitation et abri de jardin

Une Déclaration Préalable a reçu un avis favorable :

DP 00110213D0007 : ROUX Teddy – Le Jonchet – Abri de jardin

La Commission Cimetière/Columbarium s'est réunie le 29 juillet 2013 à 19 h 00 en mairie.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal la nécessité de réaménager et d'étendre l'espace cinéraire du columbarium/cimetière de Chevroux et expose les devis reçus comprenant le terrassement, l'espace columbarium, l'espace jardin du souvenir et l'espace cavurnes. Le devis de l'Espace Funéraire CARRARA sis 23 impasse en Chossagne 01190 OZAN d'un montant de 8 373.00 € HT soit 10 014.11 € TTC pour le terrassement, l'espace columbarium, l'espace jardin du souvenir et l'espace cavurnes est retenu à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Le nouveau responsable de SEDIC en charge de la maîtrise d'œuvre du projet sécurité routière a réexaminé tous les problèmes liés aux travaux réalisés et repris par l'entreprise SN2V, il va s'assurer que les travaux de reprises supplémentaires soient terminés et sans réserves.

Les fours nouvellement achetés et installés au restaurant scolaire donnent entière satisfaction.

Concernant l'Eglise : un agent communal a été désigné pour ouvrir, fermer l'église et activer la sonnerie des cloches lors de funérailles.

L'entreprise COMPELEC est retenue pour la révision de la sono de l'Eglise.